

COMITE DE QUARTIER



PROVINCES  
- CHAVRIL

# Quartier Libre

Directeur de la publication : Pascal BOUVIER  
Dépôt légal : Avril 2009- ISSN 1634 - 1473 - imprimé par nos soins

Dans ce numéro :

- Page 1 et Page 2 **Le Point-Lecture fête ses 10 ans !**
- Page 3 Brèves et Potins  
**VIE ASSOCIATIVE** : FCPE
- Page 4 Antennes-relais : complément d'information  
Les Manifestations  
Adhérer — Soutenir

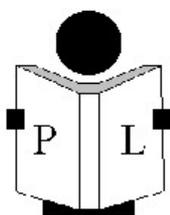
Avril 2009— Numéro 16

Photos : COMITE DE QUARTIER



## LE POINT LECTURE ASSOCIATIF fête ses 10 ans d'ouverture au public

Venez nombreux à sa matinée Portes Ouvertes  
Le samedi 25 AVRIL 2009 de 9h30 à 13h



Le Point Lecture est une bibliothèque associative gérée par une association loi 1901, qui ne fonctionne qu'avec des personnes bénévoles dont la motivation pour faire vivre ce lieu est avant tout la nécessité d'une bibliothèque de proximité dans ce quartier. L'inscription demandée aux usagers correspondant à

une adhésion à l'association, l'ensemble des lecteurs est donc convié à l'Assemblée Générale.

### Ses origines

L'association Point Lecture a été créée en janvier 1998 par des membres du Comité de Quartier. La fermeture de la bibliothèque municipale du quartier, en 1994, en est à l'origine. L'ouverture au public a eu lieu en mars 1999.

Ce projet a pu voir le jour grâce à différents partenaires : **la Municipalité de Sainte-Foy** (locaux, premiers livres, enveloppe

budgétaire), **le Conseil Général du Rhône** (par aide financière), **le Comité de Quartier** (dons de livres, financement partiel de la formation des bénévoles), **le CCCF** (contribution au financement de la formation), **les bibliothécaires municipales** (appui et aide technique), **les bénévoles de l'association** (énorme travail de mise en place de cette structure).

**Son financement actuel** est assuré par les adhésions, la subvention de la municipalité et l'aide financière du Conseil Général.

### Son offre

Vous trouverez plus de 4000 ouvrages romans, biographies, BD, livres à gros caractères, policiers, revues, documentaires, pour les adultes et pour les enfants. Chaque année de nouveaux livres sont achetés (502 en 2008).

C'est aussi un lieu de rencontre où l'on peut trouver la revue de presse fidésienne, des informations sur les activités locales, un cahier de suggestions pour les lecteurs, et bien sûr échanger autour des lectures de chacun.

(suite page 2)

## Le Point-Lecture a 10 ans !

### Mode d'utilisation

Horaires d'ouverture		Conditions de prêt		Tarifs	
<i>mardi</i>	16h30 – 18h45	<i>enfant</i>	5 ouvrages	– de 6 ans	gratuit
<i>mercredi</i>	15h – 18h	<i>adulte</i>	4 ouvrages dont une revue et une nouveauté	6 à 14 ans	1,50 €
<i>jeudi</i>	16h30 – 18h45			<i>Adultes et jeunes +14 ans</i>	5 €
<i>samedi</i>	10h – 12h	<i>durée</i>	3 semaines		

### Les animations

**Pour les enfants**, trois conteuses interviennent à tour de rôle pour :

L'Heure du Conte qui accueille, tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 14h à 15h, les enfants à partir de 4 ans ;

L'accueil de classes maternelles du quartier. Il est proposé à chacune ½ heure de contes et ½ heure de découverte de livres et de lecture.

**Pour les adultes**, le « Croq'livres » le vendredi à 20h. Voici le témoignage d'une fidèle participante : « *Pourquoi ce nom...? Parce que nous croquons à pleines dents, aussi bien la littérature que les gâteaux et autres friandises que chacun apporte. L'ambiance est conviviale et chaleureuse.... Nous présentons les livres que nous avons lus dans l'intervalle. Nous confrontons nos goûts et apprécions de découvrir de nouveaux auteurs... Certains livres sont de véritables « coups de coeur » que nous faisons partager aux adhérents du Point Lecture en les mettant sur un présentoir avec bandeau « coup de coeur du Croq'livres ». Nous sommes un petit nombre à venir régulièrement... Nous aimerions que d'autres se joignent à nous.... Même si vous lisez très peu, vous serez bien accueillis et trouverez facilement votre place au sein du Croq'livres ».*

**Pour tout public** : la soirée contes et musique au mois de mars.

### Bénévoles au Point Lecture

Elles sont au nombre de 34, souvent très motivées par la lecture (une soixantaine de personnes se sont succédées au fil des années). Les plus anciennes forment les arrivantes à la gestion du circuit du livre

(enregistrement, équipement, prêt, désherbage). Il y a aussi 4 différentes commissions d'achat qui se réunissent très régulièrement ; le champ du bénévolat au Point Lecture est très diversifié. L'ensemble des activités est géré au sein du Conseil d'Administration.



### Les partenaires

Tenant à rester très ouvert sur l'extérieur, le Point Lecture s'investit dans plusieurs associations, instances et manifestations : Comité de Quartier, Comité de concertation de la MCB, CCCF, Comité de pilotage du Portail Associatif de la MJC, Bibliothèque Municipale, Jury pour le concours des nouvelles (Cinéma Jeanne Mourguet) et Printemps des Poètes (soirée contes)

### Et demain ?

Si le Point Lecture a réussi à passer le cap des 10 ans d'existence, il ne pourra durablement continuer à progresser et à évoluer au gré du temps libre d'un groupe de bénévoles, si motivé, soit-il. La gestion d'une association est une chose, l'entière gestion d'un service ouvert au public en est une autre et les deux conjuguées sont difficilement tenables dans la durée.



Le besoin de l'assistance d'un professionnel est vivement ressenti pour consolider la structure, poursuivre son évolution, et fédérer l'ensemble des activités des différentes permanences pour mieux répondre aux attentes des lecteurs.

Une nouvelle étape doit maintenant être franchie dans l'intérêt des adhérents, de la vie du quartier tout en préservant le potentiel humain que représente l'équipe de bénévoles,

### Quelques chiffres concernant les activités

Les lecteurs	
Inscrits à ce jour	
adultes	173
enfants	130
Fréquentation depuis l'ouverture	
adultes	20 964
enfants	14 235

Les livres	
Disponibles à ce jour : environ 4000	
Achetés depuis l'ouverture : 2756	
Empruntés depuis l'ouverture : 89353	
(Contes : 837 – Policiers : 7900	
Documentaires : 7967 -	
BD : 10255 - Revues : 10586	
Albums : 16828	
Romans, biographies-vécus, gros caractères : 34980	

## BREVES ET POTINS

### Mobilisation à Simply Market

Le 6 décembre, les employés du magasin ont spontanément cessé le travail en soutien à leur directeur licencié le matin-même.

Dans un secteur aussi « dur », il est rare de voir un patron défendu par son personnel ! Cela valait bien une brève...

### On sait quand ça commence...

Mystère avenue Foch... Aviez-vous déjà remarqué que la « zone 30 » devant l'école maternelle Grange-Bruyère a bien des panneaux de début mais pas de panneaux de fin ?!

### Recherche webmaster

Le Comité de Quartier recherche une personne capable de remettre en forme son site internet.

Contact : [pascal.bouvier4@free.fr](mailto:pascal.bouvier4@free.fr)



### La Grande Lessive

Le 26 mars dernier, des écoles du quartier ont participé à la « Grande Lessive », exposition éphémère de dessins, peintures, collages sur des cordes à linge. Une lessive du plus bel effet ! ...



### La Poste de Chavril en grève le samedi matin, un conflit qui ne dérange pas la direction !

Sur l'ensemble de Ste-Foy, depuis 2 ans, 3 postes sur 12 ont été supprimés. La réorganisation oblige maintenant les personnels à travailler 2 samedis sur 3 au lieu d'1 sur 3 auparavant, sans qu'ils puissent bénéficier systématiquement d'un repos le lundi !

Devenue Banque Postale, l'entreprise demande encore plus de rentabilité à ses employés. Mais plus de retraits, plus d'information, plus de surveillance demandent plus de temps... Le personnel veut bien s'adapter mais il n'en a plus les moyens. Alors les files d'attente aux guichets s'allongent, la rentabilité diminue...

L'agence de La Plaine sera prochainement transférée chez un commerçant pour « récupérer » un poste mais il y aura ensuite un départ en retraite non remplacé.

Le service public se réduit... A quand un seul bureau de Poste à Ste-Foy Centre ?

## VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message : [journal@quartierlibre.org](mailto:journal@quartierlibre.org)



La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) est la plus grande association nationale de parents d'élèves en nombre d'adhérents. Ses représentants sont présents dans la plupart des établissements scolaires (de la maternelle au lycée) et participent activement à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et de leurs parents.

Dans notre quartier, le conseil local FCPE rassemble des parents des 5 écoles primaires et maternelles auxquels sont venus se joindre les parents du groupe scolaire de La Plaine. Chaque année, au mois d'octobre, des parents FCPE se présentent aux élections des représentants des parents d'élèves et siègent aux conseils d'école, où ils sont force de proposition et d'action.

Cette année, certains d'entre vous auront sûrement remarqué la

banderole flottant devant l'école Paul-Fabre le jour de la rentrée des classes : les parents d'élèves étaient mobilisés pour conserver la 6e classe, menacée de fermeture par une baisse d'effectif (il ne manquait que quelques enfants!) Cette action a été couronnée de succès et la classe maintenue, grâce à la mobilisation des parents.

Les droits des parents d'élèves sont reconnus depuis une loi de juillet 1989, qui leur donne une vraie place dans la communauté éducative. La FCPE défend d'ailleurs le concept de « co-éducation », c'est-à-dire une démarche d'éducation partagée entre les familles et l'école. Les programmes de l'école primaire le disent : « *les enseignants partagent avec les parents l'éducation des enfants qui leur sont confiés* ». Cette démarche de co-éducation nécessite confiance et information réciproque. C'est pourquoi le rôle des parents délégués est très important.

Les autres valeurs défendues par la FCPE sont celle d'une école laïque et gratuite, où chaque enfant peut s'épanouir selon ses besoins, y compris

si ces derniers sont particuliers (handicap, difficultés d'apprentissage, « surdoués »...)

Les parents d'élèves FCPE du Conseil local Provinces/Chavril/La Plaine se réunissent régulièrement pour préparer les conseils d'école ou pour des actions ponctuelles, comme celles de cette année, en réaction aux réformes engagées par le Ministre de l'Éducation, qui représentent un danger pour l'École Publique.

Hélas, nous constatons que d'année en année, les nouveaux adhérents se font de plus en plus rares et que seules 3 écoles (sur 6) ont encore des représentants de notre association...

Appel est donc lancé aux parents des enfants des écoles du quartier pour venir nous rejoindre. Les parents ont une place dans l'école, occupons-la !

Plus d'informations sur le site de la FCPE du Rhône: [www.fcpe69.fr](http://www.fcpe69.fr)

Contact : [fcpestefoy@free.fr](mailto:fcpestefoy@free.fr)

Céline Fédou

## Antennes-Relais : ce qui aurait pu être dit !

Depuis quelques mois, au niveau national, mais aussi dans notre commune, les antennes relais de téléphonie mobiles font beaucoup parler d'elles. Le nombre installé est en effet important (pas moins de 13 sur le toit du gymnase du plan du Loup (un record ?) et les opérateurs cherchent encore à en installer de nouvelles. Des riverains du quartier de Chantegrillet (7 antennes) ont créé un collectif et une procédure devant le tribunal administratif a été lancée. Dans le quartier, des antennes sont implantées sur le bâtiment de la maison de retraite St Camille, sur un immeuble des Poncettes, en haut de la rue Grange-Bruyère d'autres sont prévues sur un immeuble du Groupe « les Bruyères »...

Ce sont des ondes électromagnétiques de type « pulsées » (c'est à dire envoyées par paquets de façon saccadée) et à très courte longueur d'onde (micro-ondes) qui sont celles utilisées par la téléphonie mobile, (mais aussi le WIFI, le WIMAX et les téléphones fixes sans fils...).

Les opérateurs sont soumis à l'obligation de couvrir la totalité du territoire pour la mise en place du système UMTS qui doit permettre avec un téléphone portable d'accéder à Internet... Les communes, les bailleurs sociaux et les syndicats d'immeubles sont

très sollicités pour l'implantation d'antennes. Les redevances proposées sont attractives, de 2 500 à 10 000 € par an pendant une période de 10 ans et plus...

Bien sûr, les opérateurs respectent la législation en vigueur en France, en particulier l'arrêté de 2002-775. Celui-ci précise les valeurs maximales d'exposition aux champs d'ondes électromagnétiques, 58 volts/mètres en GSM et 61 V/m en UMTS (41 V/m recommandés par la commission européenne en 1999). Il impose aussi une distance de 100 m minimum des établissements scolaires, crèches, et centre de soins...

Mais les effets de ces ondes électromagnétiques ainsi que les seuils d'exposition maximaux sont l'objet de controverses entre scientifiques. En 2007, dans le rapport BIOINITIATIVE, des scientifiques internationaux indépendants préconisent un seuil maximal de 0.6 V/m et une distance de 300 m des établissements sensibles... Pour eux, il faut tenir compte des effets biologiques possibles (troubles du sommeil, maux de tête, difficultés de concentration, modifications au niveau cellulaire pouvant provoquer des tumeurs...) alors que les seuils retenus par la législation sont basés principalement

sur la mesure de l'échauffement provoqué par les ondes au sein de l'organisme.

Le parlement Européen en septembre 2008 a demandé à la Commission Européenne une réglementation dans ce sens. Déjà 9 états membres (Belgique, Luxembourg, Autriche...) ont fixé le seuil maximum à 3 V/m. Des députés français ont déposé une proposition de loi fin 2007 pour limiter la puissance maximale mais elle n'arrive pas à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. La cour d'appel de Versailles a récemment ordonné le démantèlement d'un pylône avec 3 antennes à Tassin-la-Demi-Lune...

Une telle course technologique est-elle vraiment nécessaire ? En attendant que soit scientifiquement montrée la dangerosité ou l'innocuité de ces ondes, il est urgent de mettre en application le principe de précaution qui relève du bon sens. Cela passe par l'information des habitants sur les implantations et les puissances, des mesures systématiques d'expositions et la concertation des riverains avant toute nouvelle installation, et bien sûr, une diminution des seuils d'émission. En toute transparence !

Pierre Monnard

## LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

**Dimanche 26 Avril**

32e Foire aux Livres et à la Brocante, place Soubeirat  
(collecte des livres sur le marché les samedis 11, 18 et 25 avril)

**Samedi 27 Juin**

Fête de la Saint-Jean, place St-Luc  
Repas de quartier et jeux pour les enfants

### AUTRES MANIFESTATIONS

Samedi 25 avril 2009

**Matinée « Portes Ouvertes » au Point-Lecture, à l'occasion de ses 10 ans.**  
48 boulevard des Provinces, de 9h30 à 13h

Vendredi 8 mai 2009

**Nature en Fête, dans le quartier du Vallon**

Vendredi 5 juin 2009

**Croq'livre au Point-Lecture Associatif, de 20h à 22h**

Samedi 27 juin 2009

**Matinée « Portes Ouvertes » à la Maison Communale des Bruyères**

## FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 €

Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 5 € pour l'année 2009

JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de  €